

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie des Petits Pêcheurs Inc.		Date d'inspection Le 15 décembre 2025	
Nom de l'établissement La Garderie des Petits Pêcheurs 4		Numéro de permis 2024082	
Adresse 5654 Rte 15 Road Shemogue NB E4N 2P5		Numéro de téléphone (506) 533-0040	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 30	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Celina Boudreau Chiasson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance.

La mentore en assurance de la qualité est présente durant les des jeux libres à l'intérieur.

La mentore en assurance de la qualité observe les enfants participer à diverses activités, telles que le coloriage, la construction d'un chemin avec des blocs de bois pour y faire circuler de petites voitures ainsi qu'explorer un bac sensoriel. La mentore en assurance de la qualité observe également les enfants jouer avec des instruments de musique et au soccer.

La mentore en assurance de la qualité a vérifié les éléments suivants :

- Le ratio et le nombre maximal d'enfants
- L'aire de jeu intérieure
- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure
- Les toilettes
- Les espaces de rangement
- Les effets personnels
- L'alimentation

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 15 décembre 2025

Date

original signé par

Stéphanie Belliveau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 décembre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"